

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	31 603		31 603	59 451	
Chiffre d'affaires NET	31 603		31 603	59 451	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 571	5 884	
Autres produits			7	3 226	
Total des Produits d'exploitation (I)			37 182	68 562	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 749	381	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			46 750	162 329	
Impôts, taxes et versements assimilés			8 072	1 046	
Salaires et traitements			105 390	98 056	
Charges sociales			20 399	12 916	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			175 444	138 561	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			17	87 185	
Total des Charges d'exploitation (II)			358 820	500 474	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-321 638	-431 912	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	616 796	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	616 796	
2. Résultat financier (V-VI)	-616 796	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-938 435	-431 912
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 481
Produits exceptionnels sur opérations en capital		7 079
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		9 560
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		547 980
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 252
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII		551 232
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		-541 673
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	37 182	78 122
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	975 617	1 051 707
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-938 435	-973 585

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	8 853	KE	8 999	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	1 276 202	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	46 052	KS	46 052	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	4 760 097	KW	4 760 097
		Matériel de transport *					KY	8 800	KZ	8 800
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	137 668	LC	137 668
		Emballages récupérables et divers *					LE	86 420	LF	86 420
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		
	Avances et acomptes					LK		LL		
	TOTAL III					LN	5 039 036	LO	5 039 036	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	
Autres participations					8U	411 000	8V	411 000		
Autres titres immobilisés					IP		IR			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	225	IU	225		
TOTAL IV					LQ	411 225	LR	411 225		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	5 459 114	OH	5 459 114		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
						par virement de poste à poste		3		
						1		4		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		
								5		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	17 852	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	1 276 202	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	46 052	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers					IU		MM	4 888 969
		Matériel de transport					IV		MP	8 800
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	151 617	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV	86 420	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		
Avances et acomptes					NC		ND			
TOTAL III					IY		NG	6 458 060		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		
	Autres participations					IO	411 000	OY	411 000	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	225	
	TOTAL IV					I3	411 000	NK	411 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	411 000	OK	411 000		
								6 476 137		
								6 476 137		

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN					
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	7 002	PF	1 999	PG	PH	9 001		
Terrains		PI	PJ	PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	259 662	PO	PQ	259 662				
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT		PU					
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	PW	PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	5 428	975	QB	QC	6 403			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	712 123	153 092	QF	QG	865 215			
	Matériel de transport	QH	QI	912	1 760	QJ	QK	2 672			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	42 268	20 810	QN	QO	63 078			
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS		QT					
TOTAL III		QU	QV	760 732	436 298	QW	QX	1 197 029			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	ØP	767 734	438 297	ØQ	ØR	1 206 030			

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL II											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL	NM			NO						
TOTAL IV											
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP	SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	225	UV		UW	225			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	42 566		42 566					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	6 260		6 260					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	279 160		279 160				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	7 956		7 956					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	3 490		3 490					
	Charges constatées d'avance		VS	11 030		11 030					
	TOTAUX			VT	350 687	VU	350 462	VV	225		
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	739 369		46 268		190 145		502 956	
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	111 811		111 811						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 334		11 334						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 659		11 659						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 952		11 952					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 603		2 603						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 501 165		8 501 165						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	9 389 894	VZ	8 696 793		190 145		502 956	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	780 090	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	42 691	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :							
								3	1	1	2	2	0	2	0
I RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés												WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE					XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX					XW		
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*													XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)													I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7					K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)										I8	
				- imposées au taux de 0 %										ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme										WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions										WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)			SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)			SW					WQ	588 793	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)			SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													Y3		
													WR	588 793	
													WS	938 435	
II DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WT			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *														WU	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WH	
				- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)										WP	
				- imposées aux taux de 19 %										WW	
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										XB	
				- imputées sur les déficits antérieurs										I6	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %													WZ		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*													XA		
Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A							ZX		
Produit net des actions et parts d'intérêts :													ZY		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)													XD		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												XF		
	Majoration d'amortissement *														
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5					
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de reconstruction de la défense (art.44 terdecies)		PA					
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC							
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit			ZI			XG		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													Y2		
III RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II						XH	938 435		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			bénéfice (I moins II)			XI	déficit (II moins I)							XJ	349 642
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*													ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)													XN	349 642	

Désignation de l'entreprise : <u>1996 EVENTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	1 986 909
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	1 986 909
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	349 642
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	2 336 550
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	7 451
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>1996 EVENTS</u>												Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(1812775)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(973 585)		Dividendes		ZE								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	OF	(2786360)		Report à nouveau	ZG	(2 786 360)								
	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)							TOTAL II	ZH	(2 786 360)					
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS										
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT			750							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	3 854		954							
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 411		20 906							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	36 485		139 720							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	46 750		162 329							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	77									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	7 995		1 046							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	8 072		1 046							
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	1 843		1 066							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	12 670		20 580							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				OB	85 237									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%							
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG													
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH													
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(360 318)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	(1 777 892)	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	5 3 7 9 2 5 7 9 4 0 0 0 1 9									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
7		8	9	10			11
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne 10)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % 11)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8% ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>1996 EVENTS</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art 3 -1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
1	2	donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	5
		3	4	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 1996 EVENTS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		YP
dont apprentis		YF
dont handicapés		YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT
TOTAL 1		OX
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues		OF
Variation positive des stocks		OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
TOTAL 2		OM
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats		ON
Variation négative des stocks		OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY
TOTAL 3		OJ
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation		HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 5 3 8 8 0 9 2 2 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 1996 EVENTS

ADRESSE (voie) 6 Place de la Madeleine

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	96
---	----	---	--	----	----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	4
---	----	---	--	----	---

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination 1996

N° SIREN (si société établie en France) 537925794 % de détention 96.00 Nb de parts ou actions 96

Adresse : N° 6 Voie place de la Madeleine

Code postal 75008 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 grid box

(1)

Néant [X] *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

5 3 8 8 0 9 2 2 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

1996 EVENTS

ADRESSE (voie)

6 Place de la Madeleine

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise 1996 EVENTS du 01012020

Adresse 6 Place de la Madeleine 75008 PARIS au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice 2020 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire		A PARIS le _____	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

1996 EVENTS

6 Place de la Madeleine

75008 PARIS

Etats financiers et fiscaux

Exercice clos le 31/12/2020



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	17 852	9 001	8 851	1 851
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	1 276 202	259 662	1 016 541	
	Installations techniques, matériel et outillage	46 052	6 403	39 649	40 624
	Autres immobilisations corporelles	5 135 807	930 965	4 204 842	4 237 681
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations				1 000	
Créances rattachées à des participations				410 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	225		225	225	
Total II	6 476 137	1 206 030	5 270 107	4 691 380	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	42 566		42 566	44 846
	Autres créances	296 867		296 867	275 747
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	44 531		44 531	27 989	
Charges constatées d'avance (3)	11 030		11 030		
Total III	394 993		394 993	348 582	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 871 130	1 206 030	5 665 100	5 039 962	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/202012	Exercice N-1 31/12/2019 12	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1	1	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves			
	Report à nouveau	-2 786 360	-1 812 776	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-938 435	-973 585	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées			
	Total I	-3 724 794	-2 786 359	
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges			
	Total III			
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	739 343 26 8 501 165	39 7 639 918	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	111 811 37 548	157 834 28 530	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
		Total IV	9 389 894	7 826 321
		Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 665 100	5 039 962	

(1) Dont à moins d'un an

8 696 793

7 826 321

1996 EVENTS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 euro
Siège social : 6, place de la Madeleine – 75008 Paris
538 809 229 R.C.S Paris

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le trente juin,
A dix heures trente.

Les associés de la société à responsabilité limitée « **1996 EVENTS** » (ci-après « la Société »), dont les principales caractéristiques sont visées en entête, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire, sur convocation faite par la gérance.

Sont présentes ou représentées :

- **Monsieur Maxime Didier**
Propriétaire de 4 parts sociales
 - **La société 1996**
Propriétaire de 96 parts sociales
- Soit un total de : 100 parts sociales

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Maxime Didier, en sa qualité de gérant de la société 1996, associée majoritaire de la Société.

L'assemblée générale réunissant la totalité des parts sociales, peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée générale :

- *une copie des lettres de convocation des associés,*
- *la feuille de présence,*
- *le bilan, compte de résultat et annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020,*
- *le rapport sur les conventions réglementées établi par la gérance,*
- *le texte des projets de résolutions qui seront soumises à l'assemblée générale,*
- *les statuts de la Société.*

Le Président de séance fait observer que ces documents ont été tenus à la disposition des associés au siège social depuis la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président de séance donne ensuite lecture de l'ordre du jour sur lequel l'assemblée générale est appelée à délibérer, à savoir :

A titre ordinaire :

- *Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;*
- *Rapport spécial du gérant sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce ;*
- *Quitus au gérant ;*
- *Rémunération du gérant.*

Après avoir présenté le rapport spécial sur les conventions règlementées établi par le gérant, le Président de séance ouvre la discussion.

Un échange de vues s'instaure, puis, personne ne demandant plus la parole, le Président de séance met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir pris connaissance des comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020, qui font apparaître une perte nette comptable de (938.435) €, approuve toutes les opérations traduites dans ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

L'assemblée générale des associés prend acte que la Société est dispensée d'établir un rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 en application de l'article L. 232-1 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 font apparaître une perte nette comptable de (938.435) €, décide, sur proposition de la gérance, de l'affecter, de la manière suivante :

Soit	(938.435) €
En totalité au compte « Report à nouveau », qui de	(2.786.360) €
Est ainsi porté à	(3.724.795) €

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale des associés prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux clos par la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance relatif aux conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés donne à Monsieur Maxime Didier, gérant, quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés entérine et autorise la perception par le gérant au titre de l'exercice 2020 d'une rémunération d'un montant total de 20.400 €.

L'assemblée générale des associés décide que la rémunération du gérant au titre de l'exercice 2021 demeurera identique et sera proratisé sur les cinq premiers mois de l'année 2021.


L'assemblée générale des associés décide également que la Société prendra en charge les cotisations du gérant, notamment celles du RSI, liées à cette rémunération.

L'assemblée générale des associés décide que le gérant aura droit, en outre, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur présentation des justificatifs.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal, lequel a été signé par les associés présents, après lecture.



Monsieur Maxime Didier



**Pour 1996
Monsieur Maxime Didier**